



Swiss Internet Governance Forum

Swiss IGF 2022 Messages de Berne 2 juin 2022

Version finale

Plénum 1: "Réglementation" de l'intelligence artificielle - Que fait la Suisse?

- Il existe un besoin de réglementation; attendre l'adoption de normes dans l'UE fait prendre du retard à la Suisse; celle-ci devrait s'impliquer activement dans les discussions internationales, notamment au Conseil de l'Europe, tout en élaborant ses propres solutions nationales.
- Le besoin de réglementation ne peut pas être couvert uniquement par des normes éthiques fixées par les entreprises elles-mêmes; des règles juridiques contraignantes sont nécessaires.
- Une interaction entre des normes techniques au niveau international et le droit national régi par des règles appropriées et neutres sur le plan technologique, par exemple en matière de responsabilité et de lutte contre la discrimination, semble judicieuse.
- Il convient de faire une distinction entre les destinataires étatiques et privés des normes.
- Le projet de règlement de l'UE sur l'intelligence artificielle doit être compris dans le contexte de la consolidation du marché intérieur; la Suisse a d'autres prémisses et devrait adopter une approche plus ouverte (comme p. ex. les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, Singapour).
- Il est important de disposer de mécanismes d'observation et de surveillance: Des autorités de surveillance (financées par les pouvoirs publics et indépendantes) ou un observatoire, voire des organes de vérification (de l'information ou de l'intelligence artificielle) pour les entreprises pourraient notamment être envisagés.

Plénum 2: Plateformes: Défis politiques et économiques et réglementation

- Les médias sociaux deviennent une source d'information de plus en plus importante, en particulier pour les jeunes; ils influencent le processus de formation de l'opinion. Les plateformes devraient donc prendre leurs responsabilités. Certes, les exploitants de plateformes tentent d'assumer cette responsabilité par des mesures propres, mais il faut aller plus loin.
- Lorsque des droits fondamentaux sont en jeu, l'externalisation de tâches étatiques doit être considérée et réglementée de manière très différenciée, par exemple en ce qui concerne les restrictions à la liberté d'expression. Une réglementation doit toujours respecter le principe de proportionnalité et prendre en compte le contexte ou des contenus concrets (p. ex. les campagnes de votation).
- Actuellement, l'accès aux données des plateformes est insuffisant et la compréhension de leur fonctionnement lacunaire. Un meilleur accès est nécessaire, en particulier pour les chercheurs, comme c'est déjà le cas au niveau européen.



Swiss Internet Governance Forum

- Au niveau national, la Suisse peut faire davantage en matière de formation des compétences et de développement de la culture numérique et de la culture des données.
- Au niveau international, il s'agit d'identifier et d'utiliser la marge de manœuvre, de reprendre les propositions internationales comme base pour le débat politique interne et de mener celui-ci de manière proactive.

Plénum 3: Société basée sur les données et souveraineté politique

- Le monde numérique a engendré un haut degré d'interdépendance et d'interrelation, dans lequel il est difficile de faire prévaloir une souveraineté ou une autonomie classiques. Il convient d'évaluer différents aspects, par exemple l'efficacité par la centralisation ou la sécurité par la décentralisation.
- Les données recèlent un énorme potentiel dans différents domaines de la société et de l'économie, tels que la santé, la mobilité, l'énergie, l'éducation, etc. L'expérience acquise avec les moteurs de recherche, les plateformes de réservation d'hôtels, etc. montre que les plateformes basées sur les données permettent de répondre efficacement aux besoins individuels.
- Les plateformes s'imposeront dans d'autres domaines. En raison des effets d'échelle, une tendance aux monopoles est probable. Les plateformes peuvent devenir d'importance systémique et évincer les acteurs traditionnels dans certaines branches. La question se pose de savoir comment le contrôle démocratique peut être garanti.
- L'utilisation des données présuppose la confiance, qui fait actuellement défaut. Des prototypes permettraient d'instaurer la confiance à petite échelle et de faire évoluer les espaces de données. En outre, il faut une nouvelle culture de collaboration entre administrations et entre entreprises concurrentes, afin de se mettre d'accord sur les règles du jeu.
- Avec le Data Governance Act, l'UE a adopté une réglementation pour des espaces de données fiables. La Suisse ne doit pas rater le coche. Un rapport de l'OFCOM et du DFAE prévoit, entre autres, un code de conduite pour les exploitants d'espaces de données.

Workshop 1: Numérisation et durabilité - Opportunités et risques

- La numérisation aide à réaliser d'importants potentiels énergétiques. Toutefois, comme les besoins en énergie ne cessent d'augmenter, le risque existe que des effets de rebond (augmentation de la demande) réduisent à néant les gains obtenus grâce à l'amélioration de l'efficacité.
- Une grande partie des émissions générées par la Suisse est supportée par d'autres pays. Afin de saisir les conséquences réelles du monde numérique (production, utilisation et élimination des infrastructures, appareils, etc.) sur l'environnement et de pouvoir endosser ses responsabilités internationales, la Suisse doit disposer d'une base de données solide et d'une transparence sur l'ensemble du cycle de vie.
- Les collaborations entre le secteur privé, la société civile et l'Etat sont essentielles, et la Suisse peut montrer l'exemple grâce à son expérience des modèles de gouvernance complexes.



Swiss Internet Governance Forum

- Même avec des bases de données incomplètes, il est possible de promouvoir la durabilité dès la conception et une utilisation plus efficace de l'énergie.

Workshop 2: Cybersécurité et cybercompétence

- La cybersécurité n'est pas un état, mais un processus. Un niveau élevé de cybersécurité constitue la base d'une transformation numérique réussie.
- La cybersécurité nécessite des ressources humaines et financières. Il faut du personnel compétent (des stagiaires aux directeurs) qui ne soit pas seulement formé techniquement, mais aussi sensibilisé à la cybersécurité en général. Il faut investir dans la formation et l'intégration de jeunes professionnels afin de réduire les lacunes au niveau des compétences.
- Nous sommes confrontés au défi paradoxal de construire des systèmes sûrs à partir de composants peu sûrs et de les exploiter ou de les utiliser en toute sécurité. Les lacunes existantes en matière de sécurité, tant dans les systèmes que dans leur utilisation, constituent un terrain propice à la cybercriminalité.
- Il existe diverses approches pour renforcer la cybersécurité, qui vont des labels volontaires aux normes juridiquement contraignantes. Leur application est recommandée pour les infrastructures critiques, mais aussi pour tous les autres domaines. Une obligation légale d'appliquer des normes de sécurité n'existe toutefois pas et devrait être discutée. Les assurances pourraient également, dans le cadre de la gestion des risques, inciter à la mise en œuvre de normes établies.
- Les systèmes d'apprentissage automatique peuvent être faussés par des données de saisie falsifiées, ce qui peut conduire à des décisions erronées aux conséquences désastreuses. Les systèmes d'intelligence artificielle peuvent également être utilisés de manière défensive ou offensive dans le domaine de la cybersécurité.

Workshop 3: Participation numérique

- La participation numérique c'est en fait la participation à la société. Notre société est de fait hybride, mélangeant toujours déjà l'analogique et le numérique à tous les niveaux de nos existences. Pour y participer pleinement, il faut pouvoir compter sur des compétences numériques toujours plus exigeantes, dont notamment la littératie des données.
- La question n'est plus vraiment d'identifier ces compétences – il existe des cadres de référence, comme par exemple celui de l'UE – mais de déterminer à quel degré d'expertise il faut se former, qui est responsable de transmettre ces compétences à la population et comment atteindre tous les publics.
- Une piste d'action est de renforcer les collaborations, notamment entre les Villes et leurs bibliothèques. En effet, chacune à leur manière, elles réinterprètent les espaces communs existants, pour offrir des opportunités de se former ouvertes à tous et toutes.
- A l'image de la société hybride, il est important d'articuler de façon fluide le lien entre la communauté locale et notre implication – qu'elle soit souhaitée ou non, elle est toujours réelle – dans une réalité numérique globale.



Swiss Internet Governance Forum

Messages de Berne

Les "Messages de Berne" résument les principaux points des sessions plénières et des ateliers du Swiss IGF 2022 de manière concise et neutre. Ils sont présentés au Forum mondial de l'ONU sur la gouvernance de l'internet (IGF) et au Forum européen sur la gouvernance de l'internet (EuroDIG), afin d'alimenter les discussions.